ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Aquitaine

QUESTIONNAIRE D'OMISSION PROVISOIRE EN QUALITE D'EXPERT-COMPTABLE INDEPENDANT OU SALARIE

A joindre au courrier adressé au Conseil régional en R/AR

Je soussigné(e) Nom - Prénom .....

Adresse personnelle [1] .....

.....

.....

Courriel et téléphone .....

demande mon omission provisoire du Tableau de l'Ordre à compter du ...../...../.....

(Cette date d'effet ne peut pas être antérieure à la date de réception de votre demande)

- ❑ Vous exercez une **nouvelle activité** professionnelle, précisez laquelle.....
- ❑ Vous avez **cédé votre clientèle**, nom du cessionnaire.....
  - o Joindre une copie du contrat de cession
- ❑ Vous êtes **mandataire social** de société(s) d'expertise comptable
  - o Joindre l'extrait kbis et le procès-verbal d'AG nommant le nouveau dirigeant
- ❑ Vous êtes **membre du directoire** d'une société d'expertise comptable
  - o Joindre le procès-verbal du conseil de surveillance constatant votre démission
- ❑ Vous detenez **plus d'un tiers des droits** de vote d'une ou plusieurs société(s) d'expertise comptable
  - o Joindre l'acte de cession de vos titres enregistré
- ❑ La société que vous dirigez **n'a plus d'activité** ou son **objet social a été modifié**
  - o Joindre un extrait kbis actualisé et un exemplaire du procès-verbal d'AG constatant le changement d'activité
- ❑ **Vous êtes salarié(e)** du cabinet
  - o Joindre le certificat de travail mentionnant la date de votre départ

Conditions de l'omission provisoire (article 123 du décret du 30 mars 2012)

- **Cotisation professionnelle** : A jour pour l'année en cours
- **Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle**
  - o A jour pour l'année en cours jusqu'à la date d'omission provisoire
  - o Attestation d'assurance garanties subséquentes à joindre (à demander à votre assureur)
- **CAVEC** : A jour du règlement des cotisations

Fait à le

Signature

(1) Les certificats d'omission provisoire sont adressés à l'issue de la session du CRO, qui statuera sur votre demande